

Tarifs des pensions section menuiserie

Année scolaire 2022-2023

	CAP	BAC1	BAC2 et BAC3	BP1	BP2
Cotisation à l'association	100	100	100	100	100
Nombre de semaines à la MFR	13	15	20	13	13
Pension par semaine (reste à charge familles)	154-51 (prise en charge OPCO) = 103€				
Demi-pension par semaine (reste à charge familles)	57-15 (prise en charge OPCO) = 42€				
Pension annuelle	1339	1545	2060	1339	1339
Demi-pension annuelle	546	630	840	546	546
Manuels scolaires : montant variable en fonction des sections	60 à 150 euros				
Caisse à outils (jeunes sans contrat à la rentrée ou sous contrat dans la fonction publique) : montant maximum	500	500		500	